

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2013 STATUANT SUR LES COMPTES DE
L'EXERCICE 2012**

- LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES
- LE RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
- LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE VOYAGE AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- L'ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES
- L'AVIS DE CONVOCATION ET LE TEXTE DES RESOLUTIONS PARUS DANS LE QUOTIDIEN FRATERNITE – MATIN DES 13 ET 26 JUIN 2013
- LE TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
- LA LISTE DES ADMINISTRATEURS
- LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

SETAO

**LE RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SUR LES COMPTES**

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« SETAO »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 FCFA
Siège Social : 22, rue des Forcurs – 01 BP 925 – Abidjan 01
R.C.C.M.-ABJ-1950-B-1219

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 JUIN 2013**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la Loi et aux statuts, pour vous rendre compte de notre gestion et soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultat de votre Société au cours du dernier exercice clos le 31 décembre 2012, ainsi que vous faire part de son évolution prévisible.

ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Au cours de l'exercice écoulé, SETAO a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 728.363.357 F CFA contre 3.570.000 F CFA pour l'exercice précédent.

L'exercice s'est soldé par un bénéfice net de 180.897.839 F CFA contre 170.050.778 F CFA pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la situation de la Société, telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, les capitaux propres s'élèvent à un montant négatif de 5.487.358.159 F CFA.

En 2012, la Société a mené des travaux préparatoires pour le projet d'extension du centre commercial Cap Sud à Abidjan.

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 180.897.839 F CFA au Report à Nouveau dont le montant débiteur serait ainsi ramené de 7.458.381.811 F CFA à 7.277.483.972 F CFA.

EVOLUTION ET PERSPECTIVES 2013

La Société a signé, en janvier 2013, le contrat pour la réalisation de l'extension du Centre Commercial Cap Sud à Abidjan.

Cette extension du centre commercial existant comporte un hypermarché avec près de 3 000 m² de surface de vente, une moyenne unité et 26 boutiques totalisant 2 737 m² de surface commerciale ainsi qu'un parking en silo sur 3 niveaux de 350 places.

Le montant du contrat est de 12.685.818.542 FCFA et le délai de réalisation de 18 mois.

Ce chantier marque la reprise de l'activité de la Société.

Nous espérons avoir d'autres opportunités en 2013 mais restons prudents et gardons une structure légère.

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE AU REGARD DES DISPOSITIONS LEGALES

Nous vous rappelons que, du fait des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social, les actionnaires de la Société avaient été consultés sur la dissolution de la Société lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2000 et s'étaient prononcés sur la poursuite de l'activité.

Depuis, BOUYGUES BATIMENT INTERNATIONAL a toujours assuré la Société de son soutien notamment en matière de financement de ses besoins de trésorerie.

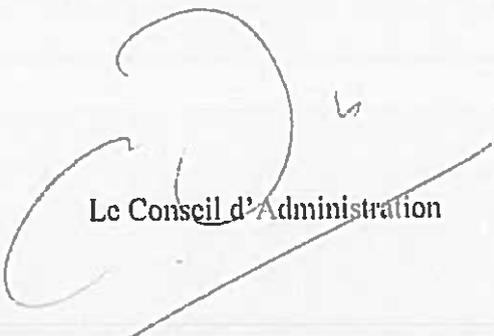
En particulier, la Société Mère a consenti, le 10 décembre dernier, à augmenter d'un montant de 800.000 € le montant du prêt sans intérêts qu'elle octroie à la Société pour le porter à 5.800.000 €, afin de lui permettre de faire face à ses besoins en trésorerie pour la réactivation des prospections commerciales, et à en proroger la durée jusqu'au 31 décembre 2013.

RESOLUTIONS

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons de :

- vous prononcer sur le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que sur les rapports des Commissaires aux Comptes,
- approuver le bilan et le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- donner quitus de sa gestion à votre Conseil d'Administration,
- approuver l'affectation du résultat de l'exercice 2012,
- renouveler le mandat d'un administrateur.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.


Le Conseil d'Administration

SETAO

LE RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST
(SETAO – SA)**

**Rapport général
des commissaires aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2012
Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest (SETAO – SA)
22, rue des foreurs - 01 BP 1780 Abidjan 01

*Ce rapport contient 3 pages
L'annexe contient 42 pages*

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Wogodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest
(SETAO – SA)**

Siège social : 22, rue des foreurs – 01 BP 1780 Abidjan 01
Capital social : 672 000 000 FCFA

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest (SETAO - SA) tels qu'ils sont joints en annexe au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi;

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annuels sont, au regard des règles et principes comptables de l'OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SETAO S.A. à la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles généralement admises en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion au conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 13 juin 2013

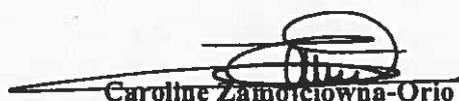
Les commissaires aux comptes

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI

Ernst & Young



Jean-Luc Ruelle
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes



Caroline Zamociowna-Orio
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes

**LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ETABLI EN APPLICCATION DE L'ARTICLE 715
DE L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA**

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST
(SETAO – SA)**

**Rapport des commissaires aux comptes
au conseil d'administration**

(Article 715 du traité de l'OHADA)

Exercice clos le 31 décembre 2012
Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest
(SETAO SA)

22, rue des foreurs 01 BP 925 Abidjan 01

Ce rapport contient 6 pages

L'annexe contient 42 pages

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
• 5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest
(SETAO – SA)**

Siège social : 22, rue des foreurs – 01 BP 925 Abidjan 01
Capital social : 672 000 000 FCFA

**Rapport du commissaire aux comptes
au conseil d'administration**

Etabli en application de l'article 715 du traité de l'OHADA

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale des actionnaires de la société SETAO SA et suite au contrôle du projet d'états financiers annuels, nous vous présentons notre rapport visé à l'article 715 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le conseil d'administration a la responsabilité d'arrêter les comptes de la société. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

- les contrôles et vérifications effectués sur les états financiers tels qu'ils sont joints en annexe au présent rapport avant leur arrêté par le conseil d'administration ;
- les observations sur le contrôle des états financiers ;
- les irrégularités et les inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux ;
- les conclusions auxquelles conduisent les observations et éventuelles rectifications évoquées ci-avant.

1 Contrôles, vérifications et sondages réalisés

Nous avons procédé à l'examen des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états financiers présentés en annexe du présent rapport se caractérisent par les données suivantes (en milliers de francs CFA) :

▪ Total bilan	732 255
▪ Total des capitaux propres	(5 487 358)
▪ Chiffre d'affaires	728 363
▪ Profit net	180 897

Notre examen a été effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conformité avec les articles 710 à 717 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

En particulier, nous avons réalisé les contrôles et vérifications suivants :

- appréciation globale du contrôle interne et des procédures comptables ;
- prise en compte des résultats de cet examen du contrôle interne dans l'élaboration du programme de contrôle des comptes au 31 décembre 2012 ;
- appréciation de la conformité des principes comptables appliqués avec les règles du Système Comptable OHADA ;
- confirmation directe de soldes et d'informations auprès des tiers avec lesquels la société est en relation ;
- vérification de la concordance des états financiers avec la comptabilité générale ;
- appréciation de la cohérence globale des états financiers annuels de la société.

2 Observations sur le contrôle des états financiers

2.1 Examen des comptes

L'examen des comptes de la Société d'Etude et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest (SETAO SA), clos le 31 décembre 2012 appelle de notre part les observations suivantes :

2.1.1 Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2012, les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital social et sont négatifs de 5 487 millions de F CFA.

En application de la loi, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

Au terme des dispositions de l'article 665 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, votre société disposait d'un délai de deux ans expirant le 31 décembre 2004 pour reconstituer ses fonds propres. A la date de rédaction du présent rapport, nous observons que cette reconstitution n'est pas encore effective.

Nous notons cependant qu'au cours de l'exercice 2012, la SETAO SA. a signé divers accords avec la SCI Business center relatif à la démolition, au remblaiement et à l'extension du centre commercial Cap Sud.

Le montant global des prestations à réaliser au titre de ces accords s'élève à 14 204 millions de F CFA. Le chiffre d'affaires comptabilisé par la SETAO au titre de l'exécution de ces accords est de 717 millions de F CFA au 31 décembre 2012.

L'exécution de ces marchés ont permis à la SETAO SA de reconstituer partiellement ses fonds propres, grâce à un résultat bénéficiaire de 181 millions de F CFA au 31 décembre 2012.

Toutefois, ils restent inférieurs au minimum légal exigé par les dispositions de l'article 665 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

2.1.2 Points en suspens

A ce jour, les travaux suivants, qui s'inscrivent dans le cadre de nos diligences normales de commissaires aux comptes, n'ont pas encore été finalisés :

Obtention et exploitation de la réponse à la confirmation directe non reçue de la banque Société Générale Vélizy au 31 décembre 2012.

2.2 Observations relatives au contrôle interne

Notre revue du contrôle interne avait essentiellement pour objectif d'orienter nos travaux. Ne provenant pas d'une étude approfondie de l'organisation, elle n'a donc pas nécessairement mis en évidence toutes les faiblesses de l'organisation actuelle.

Au cours de notre intervention, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative.

3 Irrégularités et inexactitudes relevées à l'issue de nos travaux

Nous n'avons pas relevé d'irrégularités ou d'inexactitudes sur les états financiers clos le 31 décembre 2012 autres que celles évoquées dans les paragraphes précédents.

4 Conclusion

Si la levée des points en suspens décrits au paragraphe 2.1.2 du présent rapport ne révèle pas d'anomalie significative, nous anticipons de certifier sans réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

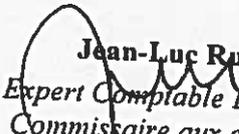
Ainsi, conformément à la loi, il vous appartient de prendre acte du présent rapport relatif à l'examen du projet d'états financiers de la société SETAO SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 tel que présenté par la direction générale de votre société.

Abidjan, le 6 juin 2013

Les commissaires aux comptes

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI

Ernst & Young


Jean-Luc Ruelle
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes


Caroline Zamojciowna-Orio
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes

**LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 A 448 DE L'ACTE UNIFORME
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE
DE L'OHADA**

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST
(SETAO – SA)**

Rapport spécial

**des commissaires aux comptes
sur les conventions visées aux articles
438 à 448 de l'acte uniforme relatif au
droit des sociétés commerciales et du
GIE du traité de l'OHADA**

Exercice clos le 31 décembre 2012
Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest (SETAO – SA)
22, rue des foreurs - 01 BP 1780 Abidjan 01
Ce rapport contient 4 pages

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest
(SETAO – SA)**

Siège social : 22 rue des Foreurs – 01 BP 1780 Abidjan 01
Capital social : 672 000 000 FCFA

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées
(Article 440 du traité de l'OHADA)**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'acte uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues aux articles 438 à 448 de l'acte uniforme de l'OHADA relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2012**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions des articles 438 à 448 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du traité de l'OHADA.

**CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT
L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

En application des dispositions des articles 438 à 448 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du traité de l'OHADA, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieures s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Bouygues Bâtiment International

Administrateurs concernés : Olivier Monfort.

Nature et Objet : Convention de prêt sans intérêts d'un montant de 5 millions d'euros conclue le 14 décembre 2007. Ce prêt a été accordé par Bouygues Bâtiment International à titre de soutien aux activités de SETAO SA.

Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions
visées aux articles 438 à 448 de l'acte uniforme relatif au droit
des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA*

Modalités :

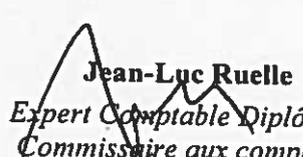
Au cours de l'exercice 2012, SETAO SA n'a pas effectué de tirages dans le cadre de cette convention. Les charges d'intérêts relatives à cette convention de prêt s'élèvent à 0 FCFA au titre de l'exercice 2012.

Abidjan, le 13 juin 2013

Les commissaires aux comptes

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI

Ernst & Young


Jean-Luc Ruelle
*Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes*


Caroline Zamojciowna-Orio
*Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes*

SETAO

**LE RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS DE
VOYAGE AU PROFIT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST
(SETAO) - SA**

Rapport spécial

**des commissaires aux comptes
sur les rémunérations exceptionnelles et
remboursements de frais de voyage
au profit des membres du conseil
d'administration
(Article 432 du traité de l'OHADA)**

Exercice clos le 31 décembre 2012
Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest (SETAO – SA)
22, rue des forcurs - 01 BP 1780 Abidjan 01
Ce rapport contient 2 pages

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
-5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest
(SETAO – SA)**

Siège social : 22, rue des foreurs – 01 BP 1780 Abidjan 01
Capital social : 672 000 000 FCFA

**Rapport spécial des commissaires aux comptes
sur les rémunérations exceptionnelles et remboursements de frais de voyage
au profit des membres du conseil d'administration**

(Article 432 du traité de l'OHADA)

Exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du traité de l'OHADA, nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ainsi que sur les remboursements de frais de voyage au profit des membres du conseil d'administration de la société SETAO SA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Nous n'avons été avisés d'aucune rémunération et de remboursement de frais visés à l'article précité au profit des administrateurs.

Ainsi, conformément à la loi et aux statuts de la société, il vous appartiendra de vous prononcer sur le présent rapport spécial.

Abidjan, le 13 juin 2013

Les commissaires aux comptes

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI

Ernst & Young


Jean-Luc Ruelle
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes


Caroline Zamojcówna-Orio
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes

SETAO

**L'ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE MONTANT
GLOBAL VERSES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIETE D'ETUDE ET DE TRAVAUX DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST
(SETAO – SA)**

**Attestation des commissaires aux
comptes sur le montant global des
rémunérations versées aux cinq
personnes les mieux rémunérées**

(Article 525 du traité de l'OHADA)

Exercice clos le 31 décembre 2012
Société d'Etudes et de Travaux de l'Afrique de l'Ouest (SETAO SA)
22, rue des foreurs - 01 BP 925 Abidjan 01
Ce rapport contient 4 pages

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI
Plateau Woodin Center
01 BP 3172 Abidjan 01
R.C. N°CI-ABJ-05-R-3968

ERNST & YOUNG
5, avenue Marchand
01 BP 2715 Abidjan 01
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIETE D'ETUDE ET DE TRAVAUX DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
(SETAO - SA)**

Siège social : 01 BP 1 780 Abidjan 01
Capital social : FCFA 672 000 000

**Attestation des commissaires aux comptes sur le montant global des rémunérations versées
aux cinq personnes les mieux rémunérées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article 525 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique du traité de l'OHADA, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du directeur général et du directeur administratif et financier de votre société. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des états financiers annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Notre audit, effectué selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les états financiers annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces états financiers utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Société d'Etudes et de Travaux pour l'Afrique de l'Ouest SA
Attestation des commissaires aux comptes sur le
montant global des rémunérations versées aux
cinq personnes les mieux rémunérées

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à *trente et un millions sept cent soixante mille trois cent soixante-quinze (31 760 375) francs CFA* avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées au sens de l'article 525 de l'acte uniforme de l'OHADA.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Abidjan, le 13 juin 2013

Les commissaires aux comptes

Auditeurs Associés en Afrique – KPMG CI

Ernst & Young


Jean-Luc Ruelle
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes


Caroline Zamojciówna-Orio
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes



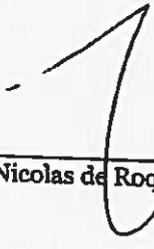
SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Montant global des rémunérations et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

Trente et un million sept cent soixante mille trois cent soixante-quinze

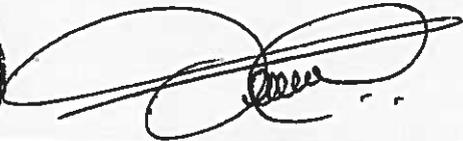
(31 760 375) francs CFA

Directeur général


Nicolas de Roquefeuil



Comptable


Seydou Sako

SETAO

**L'AVIS DE CONVOCATION ET LE TEXTE DES RESOLUTIONS PARUS
DANS LE QUOTIDIEN "FRATERNITE-MATIN"
DES 13 ET 26 JUIN 2013**

.....

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E. T.A.O. »**

Société Anonyme avec Conseil
d'Administration au capital de 672.000.000
F CFA

Siège social: 22, rue des Foreurs - 01 BP
925 - Abidjan 01
R.C.C.M- ABJ-1950-B-1219

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont
convoqués en Assemblée Générale
Ordinaire le :

Vendredi 28 juin 2013 à 10 heures
à l'hôtel IBIS PLATEAU (salle
Bougainvillier) - Abidjan
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour
suivant:

Lecture du Rapport de gestion du Conseil
d'Administration et du Rapport Général
des Commissaires aux Comptes sur les
comptes de l'exercice clos le 31 décembre
2012 ;

Approbation de ces rapports et des comptes
annuels au titre de l'exercice 2012 - Quitus
aux Administrateurs;

Lecture du Rapport Spécial des
Commissaires aux Comptes sur les
conventions visées à l'article 438 de l'Acte
Uniforme relatif au Droit des Sociétés
Commerciales et du Groupement d'Intérêt
Economique;

Affectation du résultat de l'exercice 2012 ;
Renouvellement du mandat d'un
administrateur;

Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Les actions doivent être déposées à la
SOGEBOURSE - 01

BP 1355 ABIDJAN 01. Les actionnaires
désirant voter par correspondance
pourront retirer un formulaire de vote par
correspondance au siège social Zone 3, 22
rue des Foreurs.

- TEXTE DES RESOLUTIONS -

PREMIERE RESOLUTION: L'Assemblée
Générale, après avoir entendu la lecture du

Rapport de gestion du Conseil
d'Administration et du Rapport Général
des Commissaires aux Comptes, les
approuve ainsi que les comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels
qu'ils ont été présentés et arrêtés par le
Conseil d'Administration. L'Assemblée
Générale donne quitus de leur gestion à
l'ensemble des Administrateurs pour
l'exercice écoulé. **DEUXIEME**

RESOLUTION: L'Assemblée Générale,
après avoir entendu la lecture du Rapport
Spécial des Commissaires aux Comptes
relatif aux opérations visées par l'article
438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des
Sociétés Commerciales et du Groupement
d'Intérêt Economique, en approuve les
termes.

TROISIEME RESOLUTION:
L'Assemblée Générale décide d'affecter le
bénéfice de l'exercice s'élevant à
180.897.839 F CFA au Report à Nouveau
dont le montant débiteur sera ainsi ramené
de 7.458.381.811 F CFA à 7.277.483.972 F
CFA.

QUATRIEME RESOLUTION:
L'Assemblée Générale décide de
renouveler, pour six ans, le mandat
d'Administrateur de Nicolas de
ROQUEFFUIL qui arrive à expiration à
l'issue de la présente Assemblée Générale.
La durée de son mandat expirera à l'issue
de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée
à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

CINQUIEME RESOLUTION:
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs
au porteur d'une copie ou d'un extrait du
présent procès-verbal pour accomplir
toutes formalités où besoin sera.

**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST**

« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme avec Conseil
d'Administration au capital
de 672.000.000 F CFA

Siège social: 22, rue des Foréurs - 01 BP 925 -
Abidjan 01

R.C.C.M.-ABJ-1950-B-1219

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont
convoqués en Assemblée Générale Ordinaire
le : **Vendredi 28 juin 2013 à 10 heures**
à l'hôtel **IBIS PLATEAU** (salle Bougainvillier)
- Abidjan à l'effet de délibérer sur l'ordre du
jour suivant:

1. Lecture du Rapport de gestion du Conseil
d'Administration et du Rapport Général des
Commissaires aux Comptes sur les comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
2. Approbation de ces rapports et des comptes
annuels au titre de l'exercice 2012 - Quitus aux
Administrateurs;
3. Lecture du Rapport Spécial des
Commissaires aux Comptes sur les
conventions visées à l'article 438 de l'Acte
Uniforme relatif au Droit des Sociétés
Commerciales et du Groupement d'Intérêt
Economique;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2012 ;
5. Renouvellement du mandat d'un
administrateur;
6. Pouvoirs pour dépôt et formalités.

Les actions doivent être déposées à la
SOGEBOURSE - 01 BP 1355 ABIDJAN 01.
Les actionnaires désirant voter par
correspondance pourront retirer un
formulaire de vote par correspondance au
siège social Zone 3, 22 rue des Foréurs.

- TEXTE DES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION: L'Assemblée
Générale, après avoir entendu la lecture du
Rapport de gestion du Conseil
d'Administration et du Rapport Général des
Commissaires aux Comptes, les approuve
ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos
le 31 décembre 2012, tels qu'ils ont été
présentés et arrêtés par le Conseil
d'Administration. L'Assemblée Générale
donne quitus de leur gestion à l'ensemble des
Administrateurs pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION: L'Assemblée
Générale, après avoir entendu la lecture du
Rapport Spécial des Commissaires aux
Comptes relatif aux opérations visées par
l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au
Droit des Sociétés Commerciales et du
Groupement d'Intérêt Economique, en
approuve les termes.

TROISIEME RESOLUTION: L'Assemblée
Générale décide d'affecter le bénéfice de
l'exercice s'élevant à 180.897.839 F CFA au
Report à Nouveau dont le montant débiteur
sera ainsi ramené de 7.458.301.811 F CFA à
7.277.483.972 F CFA.

QUATRIEME RESOLUTION: L'Assemblée
Générale décide de renouveler, pour six ans, le
mandat d'Administrateur de Nicolas de
ROQUEFEUIL qui arrive à expiration à
l'issue de la présente Assemblée Générale.

La durée de son mandat expirera à l'issue de
l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à
statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

CINQUIEME RESOLUTION: L'Assemblée
Générale donne tous pouvoirs au porteur
d'une copie ou d'un extrait du présent procès-
verbal pour accomplir toutes formalités où
besoin sera.

.....

SETAO

LE TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E.T.A.O. »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA
Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 01
R.C.C.M.-ABJ-1950-B-1219

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2013
- TEXTE DES RESOLUTIONS -

PREMIERE RESOLUTION

Contre :
Abst : 1
Pour :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, les approuve ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils ont été présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion à l'ensemble des Administrateurs pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 100%

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par l'article 438 de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, en approuve les termes.

TROISIEME RESOLUTION

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 100%

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 180.897.839 F CFA au Report à Nouveau dont le montant débiteur sera ainsi ramené de 7.458.381.811 F CFA à 7.277.483.972 F CFA.

QUATRIEME RESOLUTION

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 100%

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour six ans, le mandat d'Administrateur de Nicolas de ROQUEFEUIL qui arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

La durée de son mandat expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

CINQUIEME RESOLUTION

Contre : 0
Abst : 0
Pour : 100%

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités où besoin sera.

SETAO

LA LISTE DES ADMINISTRATEURS



**SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
« S.E.T.A.O. »**

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 672.000.000 F CFA
Siège social : 22, rue des Foreurs - 01 BP 925 - Abidjan 01
R.C.C.M -ABJ-B-1950- 1219

LISTE DES ADMINISTRATEURS

M. Richard DUPUIS	Président du Conseil d'Administration
M. Nicolas de ROQUEFEUIL	Administrateur et Directeur Général
M. Ali BENCHEQROUN	Administrateur
M. Olivier MONTFORT	Administrateur
M. Philippe MOREAU	Administrateur



LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2012

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SEIAO SA

Adresse : 22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101219 P

Exercice clos le : 31 décembre 2012

Durée en mois : 12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Exercice N - 1
		Brut	Amort /Prov.	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (1)				
AA	Charges Immobilisées				
AX	Frais d'établissement	0		0	0
AY	Charges à répartir				
AC	Primes de remboursement des obligations	0		0	0
AD	Immobilisations incorporelles	0	0		
AE	Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
AF	Brevets, licences, logiciels	0	0	0	0
AG	Fonds commercial	0	0	0	0
AH	Autres Immobilisations Incorporelles	0	0	0	0
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains	0	0	0	0
AK	Bâtiments	0	0	0	
AL	Installations et agencements	6 893 173	6 893 173	0	0
AM	Matériel	387 891 573	30 937 658	356 953 915	0
AN	Matériel de transport	31 470 000	5 824 417	25 645 583	0
AP	Avances et acomptes versés sur Immobilisations	0	0	0	0
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation	362 950 000	362 950 000	0	0
AS	Autres immobilisations financières	7 109 952	0	7 109 952	27 320 600
AW	(1) dont H.A.O. : Brut Net				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	796 314 698	406 605 248	389 709 450	27 320 600

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse : 22, Rue des Forcurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101219 P

Exercice clos le 31 décembre 2012

Durée en mois

12

Réf.	ACTIF	Exercice N			Exercice N - 1
		Brut	Amort /Prov.	Net	Net
AZ	Report Total Actif Immobilisé	796 314 698	406 605 248	389 709 450	27 320 600
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H.A.O.	0	0	0	0
BB	Stocks				
BC	Marchandises	0	0	0	0
BD	Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
BE	En-cours	0	0	0	0
BF	Produits fabriqués	0	0	0	0
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	1 083 599	0	1 083 599	306 934
BI	Clients	502 404 735	451 531 842	50 872 893	107 065 975
BJ	Autres créances	286 294 383	246 702 978	39 591 405	3 706 381
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	789 782 717	698 234 820	91 547 897	111 079 290
	TRESORERIE - ACTIF				
BQ	Titres de placement		0	0	
BR	Valeurs à encaisser		0	0	0
BS	Banques, chèques postaux, caisse	250 997 691	0	250 997 691	20 614 424
BT	TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	250 997 691	0	250 997 691	20 614 424
BU	Ecart de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	0	0	0	0
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 837 095 106	1 104 840 068	732 255 038	159 014 314

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse : 22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

Exercice clos le : 31 décembre 2012

Durée en mois : 12

N° d'identification fiscale : 0101219 P

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILES		
CA	Capital	672 000 000	672 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé	0	
CC	Primes et Réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion	0	0
CE	Ecart de réévaluation	0	0
CF	Réserves indisponibles	67 200 000	67 200 000
CG	Réserves libres	1 050 925 813	1 050 925 813
CH	Report à nouveau	-7 458 381 811	-7 628 432 589
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	180 897 839	170 050 778
CK	Autres Capitaux propres		
CL	Subvention d'investissement	0	0
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés	0	0
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-5 487 358 159	-5 668 255 998
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES(1)		
DA	Emprunts	0	0
DB	Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	0	0
DC	Dettes financières diverses	0	0
DD	Provisions financières pour risques et charges	197 877 727	197 877 727
DE	(1) dont H.A.O. :		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	197 877 727	197 877 727
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	-5 289 480 432	-5 470 378 271

BILAN

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse : 22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101219 P Exercice clos le : 31 décembre 2012

Durée en mois : 12

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total Ressources stables	-5 289 480 432	-5 470 378 271
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	0	0
DI	Clients, avances reçues	0	60 355 613
DJ	Fournisseurs d'exploitation	949 893 395	593 303 843
DK	Dettes fiscales	104 768 692	237 035 476
DL	Dettes sociales	3 347 523	16 657
DM	Autres dettes	4 962 414 595	4 733 509 143
DN	Risques provisionnés	0	0
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	6 020 424 205	5 624 220 732
	TRESORERIE - PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte	0	0
DR	Banques, crédits de trésorerie	0	0
DS	Banques, découverts	1 311 265	5 171 853
DT	TOTAL TRESORERIE - PASSIF (IV)	1 311 265	5 171 853
DU	Ecarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)	0	0
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	732 255 038	159 014 314

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise : **SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST**

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse : **22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01**

N° d'identification fiscale : 0101219 P

Exercice clos le : 31-déc-12

Durée en mois :

12

Réf.	CHARGES (1 ^{re} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises	0	0
RB	- Variation de stocks <i>(- ou +)</i> <i>(Marge brute sur marchandises voir TB)</i>		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		
RD	- Variation de stocks <i>(- ou +)</i> <i>(Marge brute sur marchandises voir TG)</i>		
RE	Autres achats	50 297 239	1 320 983
RH	- Variation de stocks <i>(- ou +)</i>		
RI	Transports	100 676 073	301 500
RJ	Services extérieurs	811 189 828	26 495 302
RK	Impôts et taxes	44 060 993	48 000
RL	Autres charges <i>(Valeur ajoutée voir TN)</i>	169 989 512	215 552 568
RP	Charges de personnel ⁽¹⁾	52 680 895	85 000
RQ	(1) dont personnel extérieur	13 200 000	0
	<i>(Excédent brut d'exploitation voir TQ)</i>		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	7 636 158	0
RW	Total des charges d'exploitation	1 236 530 698	243 803 353
	<i>(Résultat d'exploitation voir TX)</i>		

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise :

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse :

22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101219 P

Exercice clos le : 31-déc-12

Durée en mois :

12

Réf.	PRODUITS (1 ^{re} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D'EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises	0	0
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES	0	0
TC	Ventes de produits fabriqués	0	0
TD	Travaux, services vendus	728 363 357	3 570 000
TE	Production stockée (ou déstockage) (- ou +)	0	0
TF	Production immobilisée		
TG	MARGES BRUTE SUR MATIERES	728 363 357	3 570 000
TH	Produits accessoires	0	0
TI	CHIFFRES D'AFFAIRES ⁽¹⁾ (TA + TC + TD + TH)	728 363 357	3 570 000
TJ	⁽¹⁾ dont à l'exportation		
TK	Subventions d'exploitation	0	0
TL	Autres produits	- 626 749 245	111 705 592
TN	VALEUR AJOUTEE	178 898 957	-128 442 761
TQ	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	126 218 062	-128 527 761
TS	Reprise sur provisions		304 008 930
TT	Transfert de charges	0	0
TW	Total des produits d'exploitation	1 355 112 602	419 284 522
TX	RESULTAT D'EXPLOITATION	118 581 904	175 481 169
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

- TVA: 2 mois
- Créance:
- Créance Etat
- Dettes (fournisseurs)

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise :

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse :

22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

N° d'indentification fiscale : 0101219 P

Exercice clos le : 31-déc-12

Durée en mois :

12

Réf.	CHARGES (2 ^{ème} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	1 236 530 698	243 803 353

ACTIVITE FINANCIERE			
SA	Frais Financiers	505 919	3 430 391
SC	Pertes de change	0	0
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		0
SF	Total des charges financières	505 919	3 430 391
<i>(Résultat financier voir UG)</i>			
SH	Total des charges des activités ordinaires	1 237 036 617	247 233 744
<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>			
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)			
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	0	0
SL	Charges H.A.O.	0	
SM	Dotations H.A.O.	0	0
SO	Total des charges H.A.O.	0	0
<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>			
SQ	Participation des travailleurs	0	0
SR	Impôts sur le résultat	2 000 000	2 000 000
SS	Total participation et impôts	2 000 000	2 000 000
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	1 239 036 617	249 233 744
<i>(Résultat net voir UZ)</i>			

COMPTE DE RESULTAT

Dénomination sociale de l'entreprise :

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse :

22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

N° d'identification fiscale : 0101219 P

Exercice clos le : 31-déc-12

Durée en mois :

12

Réf.	PRODUITS (2 ^{ème} partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	1 355 112 602	419 284 522
	ACTIVITE FINANCIERE		
UA	Revenus financiers		0
UC	Gains de change	0	0
UD	Reprises sur provisions	64 821 854	0
UE	Transfert de charges	0	0
UF	Total des produits financiers	64 821 854	0
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -) 64 315 935 -3 430 391		
UH	Total des produits des activités ordinaires	1 419 934 456	419 284 522
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES⁽¹⁾ (+ ou -) 182 897 839 172 050 778		
UJ	⁽¹⁾ dont impôt correspondant		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UK	Produits des cessions d'immobilisations	0	0
UL	Produits H.A.O.	0	0
UM	Reprises H.A.O.	0	0
UN	Transferts de charges	0	0
UO	Total des produits H.A.O.	0	0
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -) 0 0		
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	1 419 934 456	419 284 522
UZ	RESULTAT NET 180 897 839 170 050 778 Bénéfice (+) ; Perte (-)		

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
 Adresse : 22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01
 N° d'identification fiscale : 0101219 P
 Sigle usuel : SETAO SA
 Durée en mois : 12
 Exercice clos le : 31-déc-12

1^{re} PARTIE : DETERMINATION DES SOLDES FINANCIERS DE L'EXERCICE N

■ **CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)**

CAFG = EBE
 - Charges décaissables restantes } à l'exclusion des cessions
 + Produits décaissables restantes } d'actif immobilisé

SA Frais financiers	505 919	E.B.E.	126 218 062
SC Pertes de change	0	TT Transfert de charges d'exploitation	0
SL Charges HAO	0	UA Revenus financiers	0
SQ Participation	0	UE Transfert de charges financières	0
SR Impôts sur le résultat	2 000 000	UC Gains de change	0
		UL Produits HAO	0
		UN Transfert de charges H.A.O.	0
Total (I)	2 505 919	Total (II)	126 218 062

CAFG : Total (II) - Total (I) = 123 712 143 NA N - 1 : -133 958 152

■ **AUTOFINANCEMENT (A.F.)**

AF = CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice ⁽¹⁾

AF = 123 712 143 - 0
 AF = 123 712 143 NB N - 1 : -133 958 152

■ **VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)**

Var. B.F.E. = Var. Stocks ⁽²⁾ + Var. Créances ⁽²⁾ + Var. Dettes circulantes ⁽²⁾

Variation des stocks : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
BC Marchandises	-	OU -
BD Matières premières	-	OU -
BE En-cours	-	OU -
BF Produits fabriqués	-	OU -
A Variation globale nette des stocks	-	OU -

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

(suite)

Dénomination sociale de l'entreprise :

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse : 22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

Durée en mois : 12

N° d'identification fiscale :

0101219 P

Exercice clos le : 31-déc-12

Variation des Créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)		Ressources diminution (-)
BH Fournisseurs, avances versées	776 665	ou	-
BI Clients	-	ou	56 193 082
BJ Autres créances	35 885 024	ou	-
BU Ecart de conversion Actif	-	ou	-
B Variation globale nette des créances	-	ou	19 531 393

Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)		Ressources augmentation (+)
DI Clients, avances reçues	60 355 613	ou	-
DJ Fournisseurs d'exploitation	-	ou	356 589 552
DK Dettes fiscales	132 266 784	ou	-
DL Dettes sociales	-	ou	3 330 866
DM Autres dettes	-	ou	228 905 452
DN Risques provisionnés	-	ou	-
DV Ecart de conversion Passif	-	ou	-
C Variation globale nette des dettes circulantes	-	ou	396 203 473

VARIATION DE B.F.E. = A + B + C	xc	-	ou	415 734 866
--	----	---	----	--------------------

■ **EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)**

ETE = EBE - Variation BFE - Production Immobilisée

	N	N - 1	
	Excédent Brut d'exploitation	126 218 062	-
- Variation du B.F.E. (- si emplois ; + si ressources)	415 734 866	-	288 600 840
- Production immobilisée	-		-
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	541 952 928	-	160 073 079

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

2e PARTIE : TABLEAU

Dénomination sociale de l'entreprise :

SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Sigle usuel : SETAO SA

Adresse : 22, Rue des Foreurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01

Durée en mois :

12

N° d'identification fiscale :

0101219 P

Exercice clos le :

31-déc-12

Réf.		Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
FA	Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice) Croissance interne	0	////////////////////	0
FB	Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0	0
FC	Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles Croissance externe	390 235 656	85 032 502	0
FD	Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	0	0	0
FF	INVESTISSEMENT TOTAL	305 203 154	-	0
FG	II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf Supra : Var. B.F.E.)	0	415 734 866	288 600 840
FH	A- EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)	-	110 531 712	288 600 840
FI	III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	0	0	0
FJ	IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS⁽¹⁾ Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières	0	////////////////////	0
	(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VIII			
FK	B- EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	-	110 531 712	288 600 840

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

2e PARTIE : TABLEAU (suite)

Dénomination sociale de l'entreprise : SOCIETE D'ETUDES ET DE TRAVAUX POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
 Adresse : 22, Rue des Forcurs - ZONE 3 - 01 BP 925 - ABIDJAN 01
 N° d'identification fiscale : 0101219 P

Sigle usuel : SETAO SA
 Durée en mois : 12
 Exercice clos le : 31-déc-12

Réf.	°	Exercice N		Exercice N - 1
		Emplois	Ressources	(E - ; R +)
	V. FINANCEMENT INTERNE			
FL	Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	0	123 712 143	-133 958 152
	VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
FM	Augmentations de capital par apports nouveaux	////////////////////	0	0
FN	Subvention d'investissement	////////////////////	0	0
FP	Prélèvements sur le Capital (y compris retraits de l'exploitant)	0	////////////////////	0
	VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
FQ	Emprunts ⁽²⁾	0	0	0
FR	Autres dettes financières ⁽²⁾ (2) Remboursement anticipés inscrits séparément en emplois	0	0	0
FS	C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	123 712 143	-133 958 152
FT	D- EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)	-	234 243 855	154 642 688
	VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE			
FU	Trésorerie nette à la clôture de l'exercice + ou -	249 686 426		
FV	à l'ouverture de l'exercice + ou -	15 442 571		
FW	Variation Trésorerie (+ si Emploi ; - si Ressources)	234 243 855	234 243 855	-154 642 688
	Contrôle : D = VIII avec signe opposé			

Nota : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; différences "bilantielles".

CONTRÔLE (à partir des masses des bilan N et N - 1)		Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.)	FdR(N) - FdR(N - 1)	181 491 011	-
Variation du B.F. global (B.F.G.)	BFG(N) - BFG(N - 1)	-	415 734 866
Variation de la trésorerie (T)	T(N) - T(N - 1)	234 243 855	-
		415 734 866	415 734 866